





## Programme de la formation

### BC - Bilan de compétences

-  Mixte sur site et à distance
-  24 heures
-  Tout public · 1 participant maximum
-  À partir de 2 200 € Net de taxe par participant

### Description courte

Le bilan de compétences est un processus d'accompagnement qui permet à une personne d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations. Il aide à faire le point sur son parcours, à identifier ses points forts et ses axes d'amélioration, et à définir un projet professionnel ou de formation en adéquation avec ses aspirations et le marché du travail.

Il peut comprendre un diagnostic des compétences entrepreneuriales pour les personnes envisageant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

### Profil des participants

Bénéficiaire du bilan de compétences

### Prérequis

Motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences

Engagement dans la démarche pour s'y investir pleinement

### Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences.

### Aptitudes et compétences visées / attestées

Les aptitudes professionnelles visées à l'issue de cette formation sont :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations
- Délimiter les contours d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.
- Elaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi

## Contenu

### 1er entretien sans engagement, non facture

- Un entretien individuel permet de présenter le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Il est informatif, non inclus dans les 24 heures du bilan de compétences, gratuit et sans engagement
- Un document entretien est rédigé afin de préparer l'individualisation du projet.

### I - Phase préliminaire :

- Valider votre engagement dans la démarche.
- Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.
- Déterminer les modalités d'accompagnement, et co-constituer le programme personnalisé mentionnant les outils et méthodes utilisés.
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire sur la base de ce programme.

### II- Phase d'exploration

- Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
- Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
- Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens, et de tests.
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...). Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socioprofessionnel.
- Utiliser des outils et des tests permettant au bénéficiaire de s'approprier son bilan, de clarifier ses aptitudes, sa personnalité, ses motivations, ses centres d'intérêt, sa communication, ses projets.

### III-Phase de conclusion

- Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider un projet
- Déterminer, avec le consultant, un plan d'action concret
- Un document de synthèse est élaboré. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : travail effectué, projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour la mise en oeuvre de ceux-ci. Il est remis lors de la dernière séance.

### IV-Phase de suivi à 6 mois

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation du projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur la carrière, la formation ou les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en oeuvre et définir des actions correctives.

## Pédagogie et organisation

24 heures, dont 20 heures en entretien face à face réparties sur une durée d'environ 3 mois en fonction de la fréquence des rendez-vous.

Méthodes pédagogiques :

- Entretiens approfondis en face à face avec un consultant expert en bilan de compétences
- Des travaux de réflexion personnelle et de recherche
- Tests et activités pédagogiques sur la personnalité, les aptitudes, les motivations, les centres d'intérêts, la sphère relationnelle, les compétences entrepreneuriales
- Des apports sur la méthodologie de mise en oeuvre du projet
- Des apports sur le marché du travail et de la formation à partir d'enquêtes métiers

## Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Test de positionnement en amont : entretien de face-à-face
- Document de synthèse du travail en bilan de compétences avec conclusion sur l'avancée du projet et plan d'action
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud)
- Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois)

## Mode de validation

Attestation de fin de formation

Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, conclusions sur l'avancée du projet

## Financements possibles

- Tarif en net de taxe : de 1800€ à 2 400,00€
- Conditions tarifaires : selon les modalités de la plateforme EDOF ou convention avec demande de prise en charge financière par un OPCO

## Modalités et délai d'accès

Délais d'inscription au plus tard 15 jours avant la date de démarrage du bilan de compétences

- Lieu calme respectant la confidentialité
- Connexion haut débit
- Equipement informatique adapté (Ordinateur, casque, haut-parleur,...)

Le bilan de compétences est réalisé par une consultante experte des transitions professionnelles qui connaît parfaitement le territoire segréen, le bassin d'emploi de Segré en Anjou Bleu ainsi que les besoins en recrutement et les métiers en tension de la zone segréenne.

## Référent handicap

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :** (*mise en place de compensation...*)

**Contact :** Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / [nadiahadjeri@cadresenmission.com](mailto:nadiahadjeri@cadresenmission.com)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Bureau en rez-de-chaussée accessible PMR

Stationnement à proximité, gratuit

## Intervenant

Katia Lefort

Titulaire d'un Titre Professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes

Certification Professionnelle de Coach Professionnel

Accompagnement de personnes en bilan de compétences depuis 2006